

Me Frédéric Pichon : si Christine Tasin est condamnée, un nouveau cap inquiétant sera franchi !

écrit par Christine Tasin | 3 mars 2017

Maître Frédéric Pichon, avocat

Christine Tasin vient d'être jugée une nouvelle fois par la XVII^e chambre correctionnelle. Elle est poursuivie pour des propos tenus lors de la manifestation organisée en hommage aux deux policiers assassinés à Magnanville.

Son avocat, Frédéric Pichon, rappelle que ses propos ne stigmatisaient nullement des personnes mais une doctrine. Si Christine Tasin est condamnée – trois de mois de prison ont été requis -, c'est le rapport de l'islam à la violence, explique-t-il, que l'on ne pourra plus aborder, et ce sera très inquiétant pour la liberté d'expression

<http://www.bvoltaire.fr/fredericpichon/christine-tasin-condamnee-nouveau-cap-inquietant-sera-franchi,316864>